



Le Président du Conseil de l'OACI, M. Aliu, prie instamment les États de maintenir leur détermination car il reste beaucoup à faire pour la mise en œuvre du CORSIA

Publication immédiate

Montréal et Genève, le 3 octobre 2018 – La durabilité de l'aviation civile internationale est une priorité essentielle pour l'OACI et ses États aujourd'hui, et les gouvernements de par le monde apprécient grandement combien l'aptitude de l'aviation à nous rapprocher n'a jamais été plus importante pour la prospérité partagée de notre planète.

Ainsi a commencé le Président du Conseil de l'OACI, M. Olumuyiwa Benard Aliu, alors qu'il présentait la position de l'OACI et de ses États membres au sommet mondial de l'aviation durable du Groupe d'action du transport aérien (ATAG), qui se tient à Genève les 2 et 3 octobre. L'ATAG est l'organe qui, pour l'industrie mondiale du transport aérien à l'échelle mondiale, chapeaute les activités axées sur la durabilité.

« Depuis la dernière assemblée de l'OACI en 2016, la mise en œuvre du Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) est l'une des principales priorités de l'OACI », a poursuivi M. Aliu, soulignant que la rapidité avec laquelle les États ont élaboré et approuvé un peu plus tôt cette année par le truchement de l'OACI de nouvelles normes internationales du CORSIA qui feront date, « est clairement représentative de l'importance croissante accordée aux priorités du changement climatique, que constate l'OACI dans toutes les régions du monde. »

M. Aliu a souligné en outre, à l'intention des dirigeants de l'aviation présents, que « le temps presse », en ce sens que toutes les parties doivent être prêtes à appliquer les normes du CORSIA lorsqu'elles deviendront applicables le 1^{er} janvier 2019.

« Tous les États dont des exploitants assurent des vols internationaux doivent être prêts à suivre leur utilisation du carburant et à évaluer leurs émissions de CO₂, à compter du 1^{er} janvier 2019 et, afin d'aider à réaliser cet objectif, le Conseil de l'OACI a entériné une nouvelle initiative de l'OACI, AGIR pour le CORSIA, axée sur l'assistance, le renforcement des capacités et la formation dont le besoin est maintenant urgent. »

M. Aliu a ensuite souligné qu'actuellement l'OACI se mobilise principalement sur la détermination des unités d'émissions et carburants spécifiques du CORSIA qui rentreront dans le cadre du régime et sur l'élaboration définitive de son registre central et des exigences en matière de vérification, en vue de la 40^e session de l'Assemblée de l'OACI qui se tiendra l'automne prochain. « L'objectif ici sera de mettre en place des organismes de vérification accrédités d'ici le début de 2020, lorsque devra commencer la soumission par les exploitants aériens de leurs rapports d'émissions », a-t-il souligné.

Le Président du Conseil de l'OACI a noté en outre que le CORSIA et la compensation des émissions ne sont qu'un des domaines dans lesquels l'aviation concentre actuellement ses activités et mesures environnementales, et que des progrès considérables ont également été faits grâce à des innovations récentes dans les technologies des nouveaux aéronefs et des cellules d'aéronef, dans l'augmentation de la précision et de la rationalisation du contrôle de la circulation aérienne et des procédures opérationnelles, et dans le domaine des carburants d'aviation durables.

Il a appelé l'attention, à cet égard, sur les 105 pays qui ont déjà communiqué à l'OACI des plans d'action nationaux sur le contrôle des émissions de l'aviation et il a loué les compagnies aériennes et les aéroports qui ont « fait avancer le concept d'une gestion holistique des déchets, en s'engageant à promouvoir la conception de produits et services qui intègrent les dimensions d'efficacité des ressources selon une approche réellement axée sur le cycle de vie. »

Il a conclu en rappelant à son auditoire que « 2019 sera l'année du 75^e anniversaire de l'OACI et du rassemblement des gouvernements du monde en vue de partager leurs cieux sous l'égide de la Convention de Chicago, pour contribuer à l'avènement d'un avenir plus pacifique et prospère pour nous tous », et ajouté que « les progrès environnementaux seront cruciaux pour cet avenir partagé ». M. Aliu a tenu à préciser que cet anniversaire devrait être considéré comme « une formidable occasion de montrer au monde comment les 75 prochaines années de vols internationaux sont actuellement en gestation, sur des bases beaucoup plus écologiques, grâce aux actions et à l'engagement de tous ceux ici présents. »



Le Président du Conseil de l'OACI, M. Olumuyiwa Benard Aliu, expose la position de l'OACI et de ses États membres au sommet mondial pour une aviation durable du Groupe d'action du transport aérien, à Genève (Suisse). Entre autres nombreux points que le Président du Conseil a évoqués, il a souligné que la durabilité de l'aviation civile internationale était aujourd'hui une priorité essentielle pour l'OACI et ses États et que les gouvernements de par le monde appréciaient grandement combien l'aptitude de l'aviation à nous rapprocher tous, que ce soit socialement, économiquement ou personnellement, n'avait jamais été plus importante pour la prospérité partagée de notre planète.

Ressources pour les rédacteurs

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 192 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

[Comment fonctionne l'OACI](#)
[Le cadre de compensation CORSIA de l'OACI](#)
[L'OACI et le développement de l'aviation](#)
[Le musée de l'OACI](#)

Pour de plus amples informations, contacter :

Anthony Philbin

Chef, Communications

aphilbin@icao.int

+1 514-954-8220

+1 438-402-8886 (mobile)

Twitter : [@ICAO](#)

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)